

Collège ECLAIR de BLOIS

Bonjour,

Je rentre de la consultation sur l'éducation prioritaire du réseau bégon à Blois. La procédure adoptée a été de réunir le conseil pédagogique du collège avec des collègues des écoles du réseau (le directeur et un enseignant par cycle). Après une présentation du rapport de juillet 2013 et un débat en plénière nous avons travaillé en atelier définis par le questionnement prévu.

Les représentants des parents ne sont pas venus et il n'y avait pas d'élus.

Il est apparu clairement que les demandes des collègues portent sur les effectifs dans les classes limités à 20 dans l'EP. Le maintien des personnels existants et le retour des rased a également été demandé. L'hétérogénéité des publics et l'augmentation de cette hétérogénéité a été signalé par les collègues dans le sens où elle augmente la difficulté du travail (élèves non francophones, élèves avec handicap,...), on a également abordé la nécessité de faire intervenir des personnels à plein temps dans les établissements et d'introduire des éducateurs spécialisés. La nécessité de la mixité sociale dans l'EP est également apparue mais elle est difficile à mettre en œuvre en primaire.

J'ai ensuite participé à la commission sur les moyens

On était enfermé dans les moyens disponibles à utiliser pour pratiquer en EP

On a fait ressortir les points suivants:

Réduire les effectifs pour conserver un climat serein d'apprentissage et en tenant compte de la spécificité du public et de son hétérogénéité

Intégrer un temps de concertation dans le temps de service des enseignants

Travailler en réseau avec tous les personnels de la ZEP

Attribuer la NBI à tous les enseignants (primaire et secondaire)

Rémunérer les actions spécifiques en HSE et pas avec une part modulable

Faciliter l'autonomie de l'utilisation des moyens dans le primaire

Attribuer des moyens de fonctionnement compatibles avec les besoins et améliorer les conditions d'entretiens des locaux.

Voilà un compte rendu rapide .

Le point sur lequel je voudrais surtout vous alerter et qu'il faut faire remonter rapidement est la participation des enseignants à la synthèse interacadémique à Rennes le 18 novembre

Si il est bien dit dans les directives que l'ensemble des personnels doit être représenté il a été attribué 6 places au Loir et Cher (2 principaux, trois IEN et un coordonnateur) et **il n'est donc pas prévu d'enseignants**

La faute est attribué au rectorat par M Duclos. A nous de faire remonter qu'on n'est pas content et qu'on veut des représentants.

Voilà il faut donc faire remonter.